

POUR PUBLICATION LE 17 SEPTEMBRE 2025
SUR LE BABILLARD SITUÉ À L'ENTRÉE DE LA MAIRIE
ET SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
POUR PUBLICATION LE 17 SEPTEMBRE 2025
DANS LE JOURNAL L'ÉVEIL



Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, assistant-greffier de la Ville de Saint-Eustache, que les propriétés immobilières ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique, selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, avec les bâtisses dessus érigées, le 26 novembre 2025, à 10 h, à la salle du conseil, à la mairie de Saint-Eustache, 145, rue Saint-Louis, Saint-Eustache, J7R 1X9, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, et toutes autres taxes ou créances pouvant y être assimilées, des droits sur les mutations immobilières, plus intérêts et frais encourus et à encourir, à moins que ces taxes, créances, droits de mutation, intérêts et frais encourus pour la vente ne soient payés avant l'heure prévue pour la vente.

La personne, qui veut se porter adjudicataire, doit:

- Déclarer devant la personne faisant la vente, ses nom, prénom, qualité, occupation et résidence;
- Présenter un document parmi les suivants qui prouve son identité et comporte sa photo:
 - a) Permis de conduire;
 - b) Carte d'assurance maladie;
 - c) Passeport;
- Présenter sa procuration, si elle veut enchérir pour une autre personne physique.

De plus, la personne, qui veut être admise à enchérir pour une personne morale, doit présenter une copie certifiée conforme signée par le président ou le secrétaire de la personne morale de la résolution indiquant le nom du représentant autorisé à enchérir.

Les prix d'adjudication, les frais de préparation de l'état de collocation (3 %) et les droits et honoraires du ministre des Finances, s'ils ne sont pas couverts par le prix d'adjudication, de même que les taxes (TPS-TVQ), le cas échéant, de chacun des immeubles, seront payables immédiatement lors de la vente, en monnaie légale ou par traite bancaire ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Saint-Eustache. Veuillez noter qu'il ne sera pas possible de payer par carte de crédit ni carte de débit. À défaut de paiement immédiat, la personne faisant la vente remet sans délai l'immeuble en vente.

L'adjudicataire d'un immeuble taxable, qui est un inscrit aux taxes de vente, auprès des autorités fiscales, doit fournir ses numéros d'inscription au moment de l'adjudication. Il devra s'autocotiser et remettre lui-même les taxes dues aux ministères concernés.

Ces immeubles seront vendus aux seuls risques et périls et sans aucune garantie légale, et avec bâtisses dessus construites, circonstances ou dépendances, s'il y a lieu, et sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes qui pourraient les affecter.

L'adjudicataire est dès lors saisi de la propriété de l'immeuble adjudgé, et peut en prendre possession, sujet au droit de retrait qui peut en être fait dans l'année qui suit, sans pouvoir cependant y enlever le bois ou les constructions pendant ladite année.

Pour tous renseignements sur les usages permis d'un immeuble en vente, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme. Aucun renseignement de cette nature ne sera donné lors de la vente.

PROPRIÉTAIRE	LOT
9232-7386 Québec inc.	6 290 811
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant une partie privative constituée du lot numéro 6 290 811 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes et tous les droits afférents à ladite partie privative dans les parties communes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 500, boulevard Industriel, unité 1A, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Biggles Hedidor	2 692 130
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 2 692 130 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 494, rue Félix-Leclerc, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Céline Fortin	3 653 336
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant une partie privative constituée du lot numéro 3 653 336 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes et tous les droits afférents à ladite partie privative dans les parties communes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 140, rue Landry, unité 101, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Christian Slachetka	1 699 835
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 699 835 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 39, rue Hétu, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRES	LOT
Annalee Cayer Dimitrios Manousos	1 431 570
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 431 570 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 171, rue des Mille-Iles, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRES	LOT
Marie Suzie François Djyonah Pierre	2 521 756
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 2 521 756 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 211-213, rue du Bord-de-l'Eau, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRES	LOT
Indika Samantha Rajakaruna Quinton Edward	1 363 298
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 363 298 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 171, montée Mc Martin, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRES	LOT
Frantzcheska Sylvain Emmanuel Marcenat	1 431 564
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 431 564 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 235, rue des Groseilliers, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRES	LOT
Rosalba Gidari Éric Faubert	1 363 541
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 363 541 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 123, rue Racine, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Isabelle Landry	1 367 214
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 367 214 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 259, montée Saint-Charles, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Karine Dessureault	1 431 338
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 431 338 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 280, rue Labelle, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOTS
Luc De La Sablonnière	2 523 652 et 2 523 800
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant composé des lots numéros 2 523 652 et 2 523 800 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 91, 32 ^e avenue, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Lurette Girard	1 698 686
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 698 686 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 70, rue Duquette, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Lurette Girard	1 700 157
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 700 157 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 511, rue Charbonneau, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Milenson Jean-Baptiste	1 364 987
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 364 987 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 718, rue Timothée-Kimber, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRES	LOT
Mohamed Shehadeh Sébastien Nicolas Pirau	1 603 472
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant une partie privative constituée du lot numéro 1 603 472 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes et tous les droits afférents à ladite partie privative dans les parties communes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 535, rue Gérard-Proulx, unité 202, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Nelson Caron	2 521 890
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 2 521 890 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 426, rue Hamel, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Peel Capital Privé Inc.	2 522 774
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 2 522 774 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 201, rue de la Gondole, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Pierre Cataford	1 699 888
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 699 888 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 90, rue Grignon, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Pierre Cataford	1 698 666
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 698 666 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 528, rue Charbonneau, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Pierre Savoie	1 697 453
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant une partie privative constituée du lot numéro 1 697 453 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes et tous les droits afférents à ladite partie privative dans les parties communes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 288, rue Drouin, unité 302, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Sylvain Roland Epassy Ndjanga	1 365 738
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 365 738 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 317, boulevard Louis-Joseph-Rodrigue, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Munya Sandra Ntumba	1 365 214
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 365 214 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 618, rue Léonard-Brown, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRES	LOT
Adriana Zemoe Fotzeu Stéphane Tankeu	5 988 686
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant une partie privative constituée du lot numéro 5 988 686 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes et tous les droits afférents à ladite partie privative dans les parties communes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 742, rue des Hirondelles, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRES	LOT
Emmanuella Athus Wadson Maignan	6 086 298
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant une partie privative constituée du lot numéro 6 086 298 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes et tous les droits afférents à ladite partie privative dans les parties communes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 517, rue des Hérons, Saint-Eustache.	

Fait à Saint-Eustache, ce 9^e jour de septembre 2025.

L'assistant-greffier,

Jérémie Dugré